

Me Marie-Ève L. Bordeleau

Me Marie-Ève L. Bordeleau est d'origine crie et membre de la Nation crie de Waswanipi. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Université Laval et a été admise au Barreau du Québec en 2007.

De 2006 à 2011, elle a pratiqué le droit au sein du cabinet Morin et Murdoch Avocats, principalement dans le domaine du droit autochtone. Elle a également agi à titre de conseillère juridique et de secrétaire corporative pour diverses organisations autochtones.

De 2011 à 2013, Me Bordeleau a été responsable du dossier « justice et sécurité publique » chez Femmes autochtones du Québec. En 2012, elle a participé au programme de formation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, destiné aux représentants des peuples autochtones.

Elle est aussi cofondatrice de la Clinique de médiation mobile pour les communautés autochtones. De 2013 à 2018, elle a exercé sa pratique juridique à partir de son bureau à Kahnawake, où elle a offert des services de consultation et de représentation à des organisations autochtones. En reconnaissance de son implication, elle a reçu la Médaille du souverain pour les bénévoles.

De 2018 à 2022, elle a été nommée première Commissaire aux relations avec les peuples autochtones pour la Ville de Montréal, un poste de pionnière qu'elle a occupé avec engagement et leadership.

Depuis septembre 2022, Me Bordeleau agit à titre de conseillère stratégique et juridique pour le Bureau de l'indemnité du gouvernement de la Nation crie.